

UNITÉ

ASSISTANTS D'ENQUÊTE : ATTENTION AUX PROMOTIONS PERDUES !



Le décret du 22 octobre 2026 instaure un examen professionnel exceptionnel permettant aux assistants d'enquête d'accéder à la catégorie B.

NOS INQUIÉTUDES :

- Un calendrier 2027 inadapté.
- Des agents potentiellement pénalisés.
- Un risque de perte sèche de promotions.

NOS EXIGENCES :

- Un calendrier transparent des sessions de formation et d'examen.
- La réattribution des postes non pourvus aux autres voies d'avancement.
- Aucune perte de possibilités de promotion pour les agents.

Nous avons saisi la DRHFS afin d'obtenir des précisions sur les modalités de ce dispositif.

Nous resterons vigilants lors de la publication des résultats pour qu'aucun poste ne soit perdu !

Suivez-nous



UNITÉ MI
FO

27/10/2026